



Le Conseil de Régulation, de Stabilisation et de Développement de la Filière Café-Cacao

**COMMUNIQUE PORTANT IDENTIFICATION
DES USINES DE CONDITIONNEMENT, DES MAGASINS DE STOCKAGE ET DES SITES D'EMPOTAGE
CAMPAGNE 2021-2022**

Le Conseil du Café-Cacao invite les opérateurs économiques désireux d'exercer la profession d'exploitant d'usines de conditionnement, de magasins de stockage et de sites d'empotage de café et/ou de cacao au titre de la campagne 2021-2022, à déposer leurs dossiers de demande d'identification à son siège, **sis à Abidjan-Plateau, Immeuble «CAISTAB»**.

La liste des pièces à fournir est disponible aux portes **17.10** et **17.14** du **17^{ème}** étage de l'Immeuble «**CAISTAB**» et sur le site internet : www.conseilcafecacao.ci.

Les dossiers sont reçus au **16^{ème}** étage porte **16.13** et au **17^{ème}** étage porte **17.10**, du lundi au vendredi, de **8h à 12h** et de **14h à 16h**, du **mardi 1er juin 2021 au vendredi 30 juillet 2021**, délai de rigueur.

Seuls les dossiers reliés et comportant toutes les pièces requises seront réceptionnés.

Les frais de dossier sont fixés à cent mille (100 100) francs CFA par installation (par usine de conditionnement, par magasin de stockage et par site d'empotage) payables sur le compte **n°01001 120073163003 19** ouvert à cet effet dans les livres d'ECOObANK.

Aucun frais n'est exigible en dehors du paiement des frais de dossier.

Pour toute information complémentaire, contacter Le Conseil du Café-Cacao aux numéros suivants :
Tél.: (225) 27 20 20 27 19/27 20 20 27 00 poste 6026/27 20 20 27 26.



Le Conseil de Régulation, de Stabilisation et de Développement de la Filière Café-Cacao

La Direction Générale